



FAMILLES DE FRANCE

Paris, le 15 juin 2012

Familles de France a calculé votre budget « café » annuel !

Familles de France a voulu savoir, au-delà des diverses campagnes publicitaires très présentes, à combien revenait réellement aux consommateurs les cafés qu'ils boivent bi-quotidiennement. Ainsi, nous constatons que, selon la marque (prix d'une dose de café et amortissement de la machine utilisée), **le budget annuel de café par consommateur peut varier du simple au presque triple (cf. détails des résultats au sein du dossier de presse).**

Nous avons procédé en 4 étapes pour obtenir un coût du café au plus proche de la réalité (or eau et électricité liées à l'utilisation de la machine), comme suit :

- 1) tout d'abord, nous avons calculé **le prix d'une dose de café** à l'achat
- 2) ensuite, nous avons relevé pour chaque marque, **le prix moyen de la machine** permettant d'utiliser le café. Au vu de la disparité des prix des machines d'une même marque, nous avons opté pour 2 machines : une des moins chères de la marque et une dite « haut de « gamme » de la marque.
- 3) nous avons calculé **l'amortissement du prix de la machine sur une année** (sur la base de 2 cafés par jour)
- 4) enfin, nous avons calculé **le prix de revient d'un café** pour chaque consommateur, en incluant la dose de café et l'amortissement du prix de la machine sur une année, prix de revient que nous avons rapporté sur 1 an, à raison de 2 cafés par jour.

L'association Familles de France se veut informative pour le consommateur, afin qu'il connaisse le prix réel de sa consommation et qu'il fasse un choix libre et éclairé, en fonction de son goût et de son budget

**Contact Presse Familles de France: 01.44.53.17.50
THIERRY VIDOR: 01.44.53.45.94**

Familles de France, association loi 1901, est un mouvement libre de tout lien politique, confessionnel, syndical et idéologique. L'association est reconnue d'utilité publique, agréée d'éducation populaire, agréée organisation nationale de consommateurs, agréée association éducative complémentaire de l'Enseignement public, reconnue organisme de formation.
Nous défendons les familles dans leur vie quotidienne et nous représentons toutes les familles sans distinction.